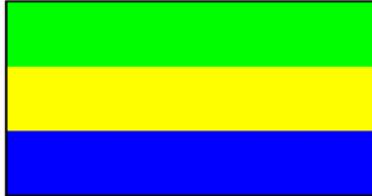


Gabon



SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL : SITUATION ET PERSPECTIVES

SOMMAIRE

I.	Présentation du pays.....	1
II.	Brève description de l'évolution du système statistique.....	4
III.	Rendement du Système Statistique National.....	5
IV.	Besoins prioritaires.....	11
V.	Perspectives.....	13

I. Présentation du pays

Situé dans le golfe de Guinée et à cheval sur l'Équateur, le Gabon est limité au Nord-Ouest par la Guinée équatoriale, au Nord par le Cameroun, à l'Est et au Sud par le Congo-Brazzaville et à l'Ouest par l'océan Atlantique sur 800 km. Correspondant au bassin de l'Ogooué, le Gabon est un pays peu peuplé de 268 000 km². Disposant d'un climat équatorial, la température moyenne varie entre 22° et 32° Celsius. Selon les régions, la pluviométrie varie de 1 500 à 3 000 mm d'eau par an. Le pays est recouvert à 85% par la forêt dense. On y compte plus de 400 espèces d'arbres et l'exploitation forestière constitue une ressource importante pour la nation, à côté des industries extractives (manganèse et, surtout, pétrole).

Le Gabon est divisé en 9 Provinces administratives : l'Ogooué-Maritime (Port Gentil), l'Ogooué-Ivindo (Makokou), le Moyen-Ogooué (Lambaréné), le Haut-Ogooué (Franceville), le Woleu-Ntem (Oyem), l'Ogooué-Lolo (Koula Moutou), Ngounié (Mouila), Nyanga (Tchibanga) et l'Estuaire (Libreville).

- **Potentiel et stabilité.** Le Gabon dispose d'un potentiel économique et d'une stabilité hors du commun pour la région. Le pays, de par sa stabilité politique dans une région sujette à des conflits et de par le statut de « doyen » du Président, joue un rôle important en matière de prévention et de médiateur des conflits existants. Il représente l'Afrique centrale dans le groupe des 10 de l'OUA. Ces éléments montrent, malgré la faible densité de la population du pays, l'importance que le Gabon joue au niveau de la politique africaine.
- **Développement humain.** Selon le rapport mondial du PNUD sur le Développement Humain de 2002, le Gabon est classé au 117^{ème} rang avec un Indicateur du Développement Humain de 0,637. Le PIB par habitant classe le pays à une position plus enviable. La différence de classement entre l'Indice de Développement Humain et le PIB est de 44 et montre le chemin à parcourir pour réduire les déficits sociaux.
- **Population.** L'une des principales caractéristiques du Gabon est le sous-peuplement. Le recensement général de la population et de l'habitat de 1993 a donné un effectif total de 1 014 973 habitants sur une superficie de 268.000 km², soit une densité moyenne de 4 habitants au km². C'est une des plus faibles densités de l'Afrique. La cause immédiate du sous-peuplement du Gabon est la faiblesse du solde naturel qui résulte d'une natalité et d'une fécondité relativement basses, conjuguées avec une mortalité assez élevée. La population gabonaise est inégalement répartie sur l'étendue du territoire, laissant de vastes zones totalement inoccupées. Le même déséquilibre existe entre les zones urbaines et rurales. De 30% en 1960, la population urbaine a atteint la proportion de 80% d'après l'Enquête Démographique et de Santé de 2000. « L'inégale répartition spatiale de la population dans le pays pose de véritables problèmes de développement.

La population est répartie selon 48 ethnies et le français est la langue officielle, bien que de nombreux dialectes soient couramment employés (fang, batéké, bapounou, ndzébi).

- **Égalité des sexes.** Au Gabon, la femme semble encore défavorisée par rapport à l'accès à la santé, à l'instruction et aux postes de responsabilité tant dans le secteur public que dans le secteur privé. L'examen de la situation matrimoniale révèle un taux élevé de célibat, de l'ordre de 45%.
- **Bilan social.** Depuis 1990, le Gabon ne connaît pas de graves atteintes aux droits de l'homme. La liberté d'expression et de réunion est garantie. La justice est indépendante et relativement efficace, la police et l'État y sont assujettis et les citoyens sont égaux devant la loi¹.
- **Éducation.** Au Gabon, le taux de scolarisation du primaire est parmi les plus élevés de l'Afrique francophone. Cependant, le système éducatif est caractérisé par la faiblesse des rendements internes, car les taux de redoublement et d'abandons y sont élevés.

¹ Communauté Européenne, Stratégie de coopération et programme indicatif, 9^e FED, 2001, p.7.



- **Enseignement supérieur et innovation.** Libreville et Franceville disposent de structures d'enseignement supérieur. Les spécialités liées à l'agriculture et au génie se situent à Franceville. Des filières «développement» existent dans les Départements d'économie et de sociologie de

l'Université Nationale de Libreville. Un Centre National de Recherche existe et comporte 5 instituts évoluant dans les domaines suivants : Agronomie, Technologies, Plantes médicinales, Sciences Humaines, Forêts.

Santé. Les statistiques disponibles dans ce domaine indiquent des taux de mortalité et de morbidité assez élevés, surtout chez les enfants et chez les femmes. L'espérance de vie est de 56,6 ans, la mortalité infantile de 60/1000 et la mortalité maternelle est de 519/100.000. On estime que 30 à 40 % des revenus des ménages en moyenne sont dépensés pour les soins de santé².

- **Économie.** Le Gabon est un pays plein de potentiels économiques et d'affaires. Comme l'Afrique elle-même, il vit une certaine marginalisation dans les relations commerciales au niveau international. Cependant des relations économiques intenses existent avec des pays comme la France et la Chine.

Reposant essentiellement sur l'exploitation pétrolière, l'économie gabonaise n'a pas les caractéristiques d'une économie de production. Le gouvernement explore cependant les possibilités de diversification de son économie. Avec d'énormes richesses minières ou géologiques, le Gabon demeure un pays très intéressant pour les échanges commerciaux internationaux.

Depuis le milieu des années 90, un vaste programme de restructuration s'effectue avec le support des institutions de Bretton Woods (réformes fiscale et douanière, entre autres), accouplé d'une dévaluation du franc CFA qui a amené les institutions publiques et le secteur privé à modifier certaines pratiques.

- **Emploi.** Le chômage est un phénomène au Gabon qui risque de s'avérer de plus en plus préoccupant. La demande en emplois serait supérieure à l'offre réelle. Selon l'Office Nationale de l'Emploi, la demande d'emploi croît chaque année de 2,8% (12.600 personnes en 1998) alors que le marché de l'emploi formel absorbe moins de 4.000 demandes. Le manque de qualification constitue un problème majeur, car 60% des demandeurs d'emploi sont sans qualification.
- **Environnement.** Le Gabon détient le deuxième plus grand bloc de forêt pluviale humide (2 millions de km²) après l'Amazonie. La biomasse forestière est de 22 millions d'ha ; la flore (10 à 11.000 espèces) comme la faune y sont uniques et exceptionnellement riches et diversifiées. On a répertorié 150 espèces de mammifères, 650 d'oiseaux et 65 de reptiles.
- **Tourisme.** Bien que marginal dans l'économie du pays, le tourisme est désormais considéré comme un axe stratégique de développement. La richesse en matière de biodiversité mondialement reconnue du Gabon ne peut que favoriser le tourisme de nature (ou écotourisme). Cette forme de tourisme devrait drainer une part de plus en plus importante du tourisme occidental «de qualité». L'existence de 13 parcs nationaux couvrant au total une superficie de 29.200 km² – soit 10,8 % du Gabon – constitue une excellente façon de préserver cette richesse. Certains de ces parcs voient leur exploitation être confiée soit à des ONG internationales (WWF, WMC), soit à des firmes privées étrangères.

La stratégie de développement du Gouvernement Gabonais, tel qu'indiquée dans l'étude prospective «Gabon 2025», fait du modèle de démocratie participative l'un des deux axes essentiels de développement, lequel doit s'appuyer sur un État de droit, un appareil administratif efficace et une participation effective de la société civile. Depuis janvier 2006, le Gouvernement du Gabon a adopté son Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRCP).

² Ministère de la Santé Publique (Cellule d'Observation de la Santé Publique).

II. Brève description du Système Statistique National

Le système statistique gabonais date du début des indépendances avec la création des premiers bureaux statistiques. Avec le temps, les services statistiques ont pris de l'envergure au même rythme que d'autres entités de l'administration centrale, passant ainsi du statut de bureau, puis de service avant d'être érigé en Direction. Depuis la dernière modification des cadres organiques des différents départements ministériels qui remonte au milieu des années 80, l'organe central est demeuré au niveau de Direction Générale d'administration centrale et la plupart des entités statistiques sectorielles sont érigées en services.

La vieillesse des textes qui encadrent l'activité statistique en République gabonaise, leur caractère inopérant et le positionnement administratif de l'organe central du système gênent considérablement une bonne mise en œuvre de la mission de coordination. C'est pourquoi celle-ci constitue, pour l'heure, un des maillons les plus faibles du système.

Au Gabon, le système statistique est de type décentralisé. A côté de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (D.G.S.E.E.), placée au Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement (MPPD), qui en constitue l'organe central, il existe des services décentralisés au sein des ministères sectoriels. La DGSEE a un devoir d'encadrement technique des services statistiques sectoriels et en cas de défaillance flagrante de ces derniers, elle doit se substituer provisoirement à eux pour la production des statistiques sectorielles concernées. La production des statistiques relatives aux Comptes nationaux, aux prix et au recensement général de la population revient à la DGSEE de façon quasi exclusive.

Sur le plan des attributions, le Gabon a laissé la production de la Balance des Paiements à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) comme les autres pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) sauf le Cameroun.

Au niveau du personnel statisticien, les agents sont formés dans le réseau des écoles africaine de statistique, notamment : l'ex IAMSEA de Kigali (transféré à Dakar au lendemain des événements malheureux qui se sont déroulés au Rwanda en 1994), l'ENSEA d'Abidjan et l'ISSEA de Yaoundé. Toutefois, le mode de sélection qui préside pour l'accès à ces écoles ne permet pas à la DGSEE de former en fonction des besoins. En général, le nombre d'admis dans les écoles est largement en deçà des besoins exprimés en ressources humaines.

L'arrivée d'AFRISTAT dans le paysage des institutions statistiques internationales a été d'un grand apport pour la statistique gabonaise. En effet, leur appui technique intervenu dans les domaines des prix, de la comptabilité nationale, de la conjoncture économique, de la mesure de la pauvreté et de l'appui institutionnel s'est avéré satisfaisant. Au contact d'AFRISTAT, les instituts statistiques ont eu plus d'opportunités pour échanger leurs expériences. Malheureusement, l'impulsion imprimée au niveau régional avec le concours d'AFRISTAT n'a, jusqu'à présent, pas trouvé le relais souhaité au niveau de la région Afrique Centrale.

III. Rendement du Système Statistique National

Il va s'apprécier en fonction du niveau d'avancement observé dans chaque domaine d'intervention.

1. Comptabilité nationale

Cadre de référence

Le Gabon utilise encore, pour la confection de ses comptes nationaux, le Système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1968 (SCN 1968). La présentation des comptes s'inspire du Système élargi de comptabilité nationale (SECN) mis en place par la France dans les années soixante-dix. Les comptes nationaux ainsi établis permettent d'élaborer un Tableau-entrées-sorties (TES) à prix courants pour 33 branches et aux prix de l'année de base, 1989, pour un nombre plus limité de branches.

Toutefois, la modernisation des comptes nationaux avec le passage au SCN 1993 est en cours. Initié depuis bientôt quatre ans avec l'assistance technique d'AFRISTAT et de la France, le Gabon en est à la production de sa troisième année de compte (2003) à l'aide du module ERETES qui est le module utilisé pour mettre en œuvre les comptes nationaux sous le SCN 1993. L'adoption d'un nouveau cadre de comptes, en plus de rendre les données plus comparables et détaillées, a le mérite de proposer une démarche systématique sur les différentes tâches ce qui laisse peu de place à l'arbitraire et trace parallèlement la méthodologie d'élaboration des comptes.

Champ d'application et pratique d'établissement des comptes

La période de référence est l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Toutes les activités économiques menées sur l'ensemble du territoire gabonais sont couvertes, y compris celles des enclaves territoriales. Il s'agit donc des données du secteur structuré, ainsi que celles du secteur informel que l'on obtient sur la base de questionnaires, d'informations de source administrative et d'estimations réalisées à partir de résultats d'enquêtes (notamment l'Enquête budget consommation de 1994, l'Enquête Démographique et de Santé (2000), l'Enquête Dépense des Ménage de Libreville (2003). Les non-réponses et les sous-déclarations sont corrigées par ajustement des données tirées des déclarations statistiques et fiscales.

Environnement de travail

La DGSEE présente un environnement de travail globalement satisfaisant, avec des ressources humaines réduites et un équipement informatique suffisant. Les locaux semblent qualitativement convenables, mais leur nombre devient de plus en plus insuffisant du fait de l'accueil de nouveaux agents.

Publication et diffusion

D'une périodicité annuelle, les comptes nationaux sont généralement produits avec retard. Les derniers comptes publiés l'ont été en décembre 2006 et concernent les années 2000 et 2001 dans leur version semi-définitive et l'année 1999 pour les comptes définitifs. Les comptes de l'année 2002 sont confiés à l'imprimeur pour mise en forme et impression.

Projets d'amélioration

Pour diffuser une information économique synthétique dans des délais raccourcis, le système de « comptes rapides » initié en 2001 vient d'être relancé. Il permettra lorsqu'il sera

fonctionnel d'obtenir les estimations du PIB en valeur nominale de l'année N-1 au cours de l'année N. De plus, le Gabon est partie prenante du Programme de Comparaison Internationale (PCI-Afrique) et veut étudier les voies et moyens de dupliquer la méthodologie régionale au niveau national, afin de fournir des indicateurs de comparaison entre les provinces.

2. Indice des prix

Cadre de référence

La DGSEE diffuse actuellement un seul indice des prix : l'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages qui s'appuie sur des méthodes d'observation et de calcul répandues sur le plan international.

Champ d'application et pratique d'élaboration de l'indice

L'IPC est une moyenne pondérée des variations de prix d'un échantillon de 125 articles regroupés en 6 fonctions de consommation et 14 postes. Les pondérations de cet indice sont tirées de l'enquête effectuée en 1975 sur les dépenses des ménages africains. L'indice, dont les prix de base datent de juin 1975, est de type Laspeyres; il est non désaisonnalisé, d'où une évolution fortement liée aux variations des prix des produits saisonniers.

L'IPC ne couvre que la capitale du pays (Libreville) qui représente près de la moitié de la population totale. Il n'existe pas d'indice national.

Il existe 49 points d'observation, dont 4 marchés. Pour 125 variétés suivies, on dénombre, chaque mois, 1354 observations.

- Un document de travail, publié en décembre 1999, sur la méthodologie de l'actuel IPC est disponible auprès de la DGSEE.

Environnement de travail

Les moyens alloués à la confection de l'IPC se sont beaucoup dégradés au cours de ces deux dernières années. En effet, le décès en 2005 de la principale animatrice de cette activité a depuis lors conduit à l'observation d'une certaine instabilité de ses successeurs. De plus, les capacités de transport pour la collecte se sont amenuisées avec l'accident qui a endommagé le principal véhicule qui était affecté à cette tâche. Un équipement informatique suffisant et une dotation financière conséquente sont à la disposition de la cellule de l'IPC. Les locaux semblent également convenables, mais les ressources humaines doivent être formées pour garantir la qualité de la production dans le temps.

Publication et diffusion

L'IPC est produit mensuellement avec des délais de diffusion qui ont du mal à être systématiquement respectés de plus en plus longs. La date de publication souhaitée est l'IPC du mois m est disponible au plus tard à m+ 10j dans la publication « Flash Prix », malheureusement on publie souvent à plus de m+15j.

Projet d'amélioration

Tous les pays membres de la CEMAC sont engagés, depuis 1998, dans le projet Prix CEMAC qui consiste en l'harmonisation des indices des prix à la consommation des ménages. Le projet vise l'amélioration de la qualité de l'indice des prix à la consommation et sa comparabilité sur le plan régional et international.

La collecte des prix de base a eu lieu tout le long de l'année 2000 à Libreville et l'observation des prix se poursuit sur 384 variétés. En plus de l'augmentation du volume du panier suivi, les autres grands changements concernent :

- le nombre global d'observations qui passe de 1354 à 3000 environ;
- le nombre de marchés enquêtés qui passe de 4 à 6;
- le nombre de points d'observation (y compris les marchés) qui passe de 49 à 367;
- le classement des indices qui va s'effectuer selon la Nomenclature de consommation d'Afrique centrale (NCAC).

Les pondérations du futur indice harmonisé sont issues des résultats de l'Enquête dépenses des ménages qui a été réalisée à Libreville en 2003, sur un échantillon de 1000 ménages.

Le projet Prix CEMAC est exécuté sous l'assistance technique d'AFRISTAT. La Coopération française y a contribué financièrement en supportant (sur près de 24 mois) l'achat des produits lors des relevés de prix dans les marchés.

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) va remplacer l'IPC à partir du mois d'avril 2007.

3. Finances publiques

Au Gabon, la gestion des finances publiques incombe aux ministères chargés des finances (volet fonctionnement) et de la planification (volet investissement). Les statistiques relatives à ce domaine sont donc élaborées par ces deux départements à partir de l'exploitation des fichiers d'exécution du budget général de l'Etat. Le tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) est confectionné par le Comité statistique mis en place au sein du Ministère de l'économie, des finances, du budget et de la privatisation (MEFBP). Il inclut l'ensemble des ressources et des charges exécutées par l'Etat, y compris les opérations de financement du solde budgétaire. En complément de ces données globales, le Commissariat général au plan et au développement (CGPD) du Ministère de la planification et de la programmation du développement (MPPD) produit l'état détaillé des dépenses d'investissement de l'Etat. Les statistiques relatives à la dette publique sont produites par la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP) du MEFBP.

Etablies selon une périodicité annuelle et sans support méthodologique écrit, les statistiques des finances publiques ne font pas l'objet d'une publication spécifique. Elles paraissent dans les publications d'ordre général produites par la Direction générale de l'économie (DGE) et la DGSEE. Leur dernière parution, concernant l'année 2005, date d'octobre 2006.

4. Commerce extérieur

Champ d'application

La principale source de données sur le commerce extérieur est la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) qui, en sous-produit de la gestion administrative qu'elle exerce sur les relations commerciales extérieures du pays, produit les "statistiques douanières du commerce extérieur". Cependant, d'autres sources de données existent et concernent essentiellement la balance des paiements (élaborée par la Banque centrale) et les statistiques d'exportations des produits primaires (Commissariat général au plan et au développement).

Ces trois sources peuvent aboutir à des résultats différents, notamment au niveau de la valeur des exportations de biens. En effet, les valeurs des exportations de certains produits primaires (manganèse, uranium, huile de palme, café cacao, etc.) sont des valeurs

mercuriales pour les services douaniers (à partir desquelles sont calculés les droits et taxes à l'exportation); ces valeurs mercuriales sont souvent différentes de la valeur réelle ou statistique. Généralement, les statistiques du commerce extérieur établies dans le cadre de l'équilibre ressources-emplois par les comptes nationaux, proviennent des services douaniers. Elles sont ensuite retraitées en rapport avec les déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises exploitées par la DGSEE.

Au niveau des statistiques de base (services douaniers), la méthodologie reste conforme aux recommandations des Nations Unies et au Règlement statistique commun de la CEMAC (Acte 8/1977-UDEAC-226). Ces statistiques concernent les importations et les exportations de biens selon le système général. Il est à noter toutefois que ces données ne recouvrent pas des estimations de la contrebande, pas plus qu'elles ne comprennent des instruments financiers ou l'or monétaire.

Les marchandises sont repérées par un numéro à 6 chiffres de la nomenclature statistique du tarif des douanes (Système harmonisé) avec une extension de 2 chiffres pour les besoins nationaux.

Les statistiques sont renseignées par produit et par pays d'origine (pour les importations) ou par pays de première destination (pour les exportations).

Documentation sur la méthodologie et vraisemblance des données

Il n'existe pas de document méthodologique spécifique qui indique la façon dont les données du commerce extérieur sont établies. On peut cependant se rapporter, notamment pour ce qui concerne les statistiques de base, à certains articles de l'Acte 8/1977 de l'UDEAC et aux recommandations des Nations Unies.

Environnement de travail

L'environnement de travail est généralement favorable que ce soit à la DGDDI, à la Banque centrale, au CGPD ou à la DGSEE. Mais, l'harmonisation des différentes sources a tendance à piétiner si bien qu'on note une incohérence notoire dans les statistiques du commerce extérieur.

Publication et diffusion

La Direction des statistiques douanières et de l'informatique de la DGDDI produit et met à la disposition des utilisateurs les états statistiques sur le commerce extérieur du Gabon selon des périodicités mensuelles et annuelles.

Les données mensuelles sont disponibles en temps réel auprès des services concernés. Elles sont publiées un (1) mois après la date de référence. Par contre, les données annuelles sont diffusées environ deux (2) mois après l'année de référence.

Projets d'amélioration

Le système d'élaboration des statistiques du commerce extérieur a connu, depuis 2000, deux types améliorations fondamentales.

Depuis l'an 2000, des aménagements ont été portés sur le formulaire de la déclaration statistique et fiscale de manière à bien cerner les opérations avec le reste du monde. Cette révision permettra, entre autres, de mieux appréhender les importations et les exportations avec les pays de la CEMAC qui ne sont pas souvent bien captées par les services douaniers, car ne donnant pas lieu à taxation.

On observe aussi, au sein de la DGDDI, une réorganisation de la Direction des statistiques douanières et de l'informatique, dont les missions sont orientées exclusivement vers la

collecte des données issues des déclarations douanières, leur compilation et leur traitement pour une meilleure diffusion. Cette direction a bénéficié d'un renforcement appréciable en effectifs et en logistique.

A moyen terme, la DGSEE envisage d'acquérir, par le truchement du Fonds européen de développement, le logiciel EUROTRACE pour l'harmonisation des statistiques du commerce extérieur issues des comptes nationaux, de la Banque centrale et des services douaniers. Ce logiciel devrait permettre de simplifier et de fiabiliser la gestion des informations liées au commerce extérieur.

5. Statistiques sociales

Champ d'application et pratiques statistiques

On note deux grands types de données sociales : les données de source administrative relatives à l'éducation, à la santé et à l'emploi, d'une part, et, d'autre part, les données socio-démographiques obtenues par des enquêtes et le recensement général de la population et de l'habitat. L'Etat-civil n'est pas actuellement bien suivi au Gabon.

→ *Les fichiers administratifs*

La confection des données de base est du ressort des départements ministériels en charge des différents ordres d'enseignement, notamment le Ministère de l'éducation nationale (MEN) et le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation technologique (MESRIT), ainsi que du Ministère de la santé publique (MSP) qui gère le système sanitaire public et assure la tutelle technique du système privé. Quant aux statistiques de l'emploi, elles proviennent principalement des fichiers :

- de la DGSEE (effectifs salariés et salaires versés, au 31 décembre, des entreprises privées et parapubliques du secteur moderne) ;
- du Ministère de l'économie, des finances, du budget et de la privatisation - MEFBP - (effectifs dans la Fonction publique) ;
- de l'Office national de l'emploi - ONE - (demandeurs d'emploi).

Les données du MEN sont traitées par le Service des statistiques scolaires du ministère, après les avoir collectées au niveau des inspections déléguées d'académie (IDA) de chaque province et au niveau de la Direction des examens et concours du MEN. Mais en raison du mauvais acheminement des données aux IDA, la couverture des indicateurs reste souvent incomplète.

Les données du MESRIT sont tirées des fichiers administratifs de gestion des deux universités nationales (l'Université Omar Bongo de Libreville et l'Université des sciences et techniques de Masuku). En raison des problèmes d'actualisation de ces fichiers et de leur transmission au MESRIT, la couverture des données s'avère également incomplète.

Celles du MSP sont collectées au niveau des établissements de base (hôpitaux, cliniques, cabinets, centres de soins maternels et infantiles, centres de santé, etc.) de chaque province, puis elles sont traitées par la Direction de l'informatique et des statistiques sanitaires (DISS). Mais en raison du mauvais acheminement des données à la DISS, la couverture des indicateurs reste très souvent incomplète, notamment pour le secteur privé.

D'autres données sont produites par les programmes ad hoc tels que le Programme national de lutte contre le sida (PNLS) et le Programme élargi de vaccination (PEV) qui relèvent également du MSP. Elles sont tirées des fichiers administratifs de gestion de ces programmes.

Les données relatives aux ressources financières allouées sont collectées par la DGSEE à travers les fichiers de gestion des dépenses d'investissement exécutées par le Ministère de la planification et de la programmation du développement (MPPD).

Les fichiers administratifs offrent ainsi des indicateurs d'intrants (mesure des ressources financières et humaines, volume des équipements). Le volet « enseignement supérieur » présente davantage des données d'ensemble. La variable « personnel de santé » est faiblement renseignée. Quelques indicateurs de processus y sont aussi tirés (participation à l'éducation, fréquentation des structures sanitaires), ainsi que des indicateurs de résultats (taux d'obtention de diplômes, principales causes de mortalité et morbidité).

L'exploitation des fichiers administratifs donne lieu à la publication sporadique des annuaires. Il n'existe pas de document présentant la méthodologie d'élaboration des statistiques sociales de source administrative.

→ *Les enquêtes et recensements*

Les statistiques socio-démographiques proviennent essentiellement du Recensement général de la population de 1993 (RGPH 1993), de l'Enquête budget consommation de 1994 (EBC 1994), de l'Enquête démographique et de santé de 2000 (EDSG 2000) et de l'Enquête Gabonaise sur le Suivi et l'Evaluation de la Pauvreté (EGEP 2005) réalisés par la DGSEE.

Environnement de travail

Les conditions de travail sont généralement défavorables au niveau sectoriel (MEN, MESRIT et MSP), mais plutôt satisfaisantes au niveau de l'organe central de la statistique chargée d'élaborer les statistiques socio-démographiques.

Publication et diffusion

Le MEN, le MESRIT et le MSP publient, chacun, un annuaire statistique, mais dans des délais peu convenables et avec une irrégularité notoire. En ce qui concerne les enquêtes et recensements, les délais de publication varient énormément. Ils sont plus courts pour les enquêtes (les résultats provisoires de l'EDSG 2000 ont été diffusés trois mois après la fin de la collecte) et plus longs pour les recensements à cause de la charge de travail qui est forcément plus importante dans le second cas.

Projets d'amélioration

Comme amélioration récente, on note que la DGSEE associe les ministères chargés d'élaborer des données sociales aux différents travaux statistiques qu'elle mène, tout en les encourageant à solliciter son concours en cas de difficultés rencontrées dans l'établissement de leurs statistiques. Au titre de projets, la DGSEE :

- vient de rendre opérationnelle la base de données des indicateurs sociaux 2gLDB avec les concours technique et financiers d'AFRISTAT et de la Banque Mondiale ;
- prévoit la mise en œuvre d'une base de données intégrée des résultats d'enquêtes réalisées dans le pays ;

6. Conjoncture économique et sociale

Le domaine de la conjoncture n'est pas dans une situation faste, surtout en ce qui concerne le volet social où le système statistique national ne produit, en ce moment, aucun indicateur statistique spécifique. La conjoncture économique, sans donner lieu à une productivité particulièrement importante, enregistre une régression notoire. Assurée principalement par la DGSEE et la Direction générale de l'économie (DGE), la conjoncture économique bénéficie d'un environnement de travail acceptable, en ce qui concerne le personnel et plutôt favorable

pour ce qui est de l'outil informatique. Cependant, on compte deux publications seulement: « Flash-Prix », le bulletin mensuel où paraît l'indice des prix à la consommation et l'Indice de la Production Industrielle (IPI). Ces deux publications paraissent plus régulièrement, mais méritent plus d'efforts dans les délais.

S'agissant de la DGE, l'unique publication effective à ce jour est le « Tableau de Bord de l'Economie » (TBE) qui renseigne sur l'estimation et les prévisions des principaux agrégats macro-économiques.

7. Publication et diffusion statistique

Comme dans la plupart des Etats membres d'AFRISTAT, la situation de la diffusion de l'information statistique s'avère peu reluisante au Gabon. L'absence et les retards de publication prouvent que la diffusion est encore perçue comme un travail simplement complémentaire à l'élaboration des statistiques alors qu'elle devrait être une partie intégrante de l'activité statistique. Car une donnée statistique non publiée ne sert à rien.

Pourtant la DGSEE dispose, au sein de la Direction des études, de la coordination statistique et de l'informatique (DECSI), de l'essentiel des unités pouvant garantir l'édition et la diffusion des statistiques. Malgré tout, la DGSEE a réussi, là aussi avec l'appui affirmé d'AFRISTAT, à mettre en ligne son site internet (www.stat-gabon.ga). Depuis deux ans que celui-ci existe, il y a de nombreuses difficultés à le mettre régulièrement à jour.

Pour améliorer la diffusion de l'information statistique, la mise en place d'une base de données sociale intégrée accessible au public compte parmi les projets.

IV. Besoins prioritaires

Au cours des semaines à venir, la DGSEE a des défis urgents à relever et qui peuvent trouver leur résolution à plus ou moins brève échéance. D'une manière générale, les problèmes pour lesquels le Gabon doit apporter des solutions pour arriver à un Système Statistique National performant sont : la coordination statistique, le renforcement des capacités techniques, matérielles et financières aussi bien à la DGSEE que dans les services statistiques sectoriels, le raffermissement de la tutelle technique sur les services statistiques sectoriels, le développement d'une stratégie de communication visant à vulgariser la connaissance de la statistique à tous les niveaux et l'autonomie de gestion.

La coordination statistique : La nécessité d'aboutir à une coordination statistique effective urge car la demande statistique, notamment dans le domaine social, augmente. L'absence de coordination ne facilite pas la mise en œuvre des bonnes pratiques en terme d'utilisation des outils harmonisés au niveau international (nomenclatures, définition des concepts,...). Ce manquement limite l'utilisation de statistique provenant de plusieurs sources différentes car leur comparabilité ne serait pas assurée. Lorsqu'une telle situation se vérifie, elle consacre une perte de ressources mobilisées, car les produits sont inutilisables ensemble.

Le renforcement des capacités techniques : Le système statistique national dispose de peu de personnel formé comparé à la demande existante. La situation où il existe des services statistiques sectoriels dans lesquels on ne dénombre aucun statisticien est encore courante au Gabon. Parallèlement, le nombre de personnes formées évolue à un rythme assez lent. De plus, la prise en charge des lauréats aux différents concours d'entrée dans les écoles statistiques et de démographie devient de plus en plus compliquée. En effet, les étudiants

gabonais étant toujours exclus du bénéfice des bourses d'organisme sont orientés pour l'obtention de la bourse nationale. Malheureusement, les barèmes utilisés ne parviennent pas à couvrir les frais de scolarité dans certaines écoles et n'assurent pas des conditions d'existence raisonnables à ces étudiants. A cause de ce facteur, l'on commence à relever des cas de désistement de certains lauréats. Il est donc souhaitable qu'un appui, en termes de bourses d'études, nous soit consenti. Chaque année nous avons un besoin d'environ d'une dizaine de bourses d'études, dont six pour les formations diplômantes.

Le renforcement des capacités matérielles : Au niveau matériel, la DGSEE a résolu les problèmes essentiels en termes de fournitures de bureau et d'équipement informatique. Sa première difficulté est de finaliser son projet de mise en réseau intranet et de connexion internet. L'appui de la Banque Mondiale dans ce domaine couvre un nombre limité de bénéficiaires (1/4 du personnel). La DGSEE envisage d'étendre ce réseau à tout le personnel et un peu plus tard aux principaux services statistiques sectoriels. L'insuffisance de véhicules pour la collecte de données sur le terrain perturbe le bon fonctionnement des activités.

En ce qui concerne les besoins spécifiques des services statistiques sectoriels, ils sont plus nombreux car dans la configuration actuelle, ces services sont quelque peu marginalisés dans leurs ministères de tutelle respectifs. Ils sont souvent démunis d'équipements informatiques, de fournitures de bureau suffisantes et parfois il leur manque de véritables professionnels dans la matière.

Le renforcement des capacités financières : Les moyens financiers sont recherchés surtout pour la réalisation des opérations lourdes de terrain. Comme pour les bourses, les partenaires au développement rechignent à aider le Gabon dans la réalisation des grandes opérations de collecte (enquêtes de grande envergure et de recensement). C'est pourquoi, jusqu'à présent l'Etat supportait plus de 90% des charges. La multiplicité des sollicitations fait que de plus en plus l'Etat ne peut plus assumer tout seul ces charges. Conséquence, l'enquête démographique et de santé initialement programmée pour se dérouler en 2007 a tout simplement été reportée à une date ultérieure. Outre l'enquête démographique et de santé, la DGSEE sent la nécessité de réaliser une enquête secteur informel et emploi pour alimenter les comptes nationaux, d'une part, et les statistiques du travail d'autre part.

Le raffermissement de la tutelle technique sur les services statistiques sectoriels : En attendant un cadre d'échange plus formel avec des rapports clairement établis, la DGSEE va initier dans les prochains jours une rencontre avec les services statistiques sectoriels. Celle-ci va jeter les jalons d'une concertation qui se voudra régulière selon la périodicité à convenir. Elle permettra de voir dans l'immédiat qu'elle pourrait être le type de collaboration porteuse que chaque composante du système statistique national peut apporter à l'autre.

Le développement d'une stratégie de communication : En vue de mieux faire connaître le système statistique national et ses produits auprès des usagers, il apparaît important de faire preuve de professionnalisme dans la manière de les présenter. En fonction des interlocuteurs qui peuvent être différents, il faut trouver les outils adaptés pour chacun d'entre eux. L'appui technique dans ce domaine est vivement souhaité.

V. Perspectives

L'ambition poursuivie par la DGSEE pour les deux prochaines années est de rehausser le niveau de la production statistique en veillant au respect des normes en vigueur au niveau international. L'intérêt étant de poursuivre l'objectif de faire de la DGSEE et partant du système statistique tout entier une référence en Afrique noire en matière statistique. Cette démarche qui se veut globale devra se mener dans un cadre plus cohérent qui est celui de la Stratégie Nationale de Développement Statistique (SNDS). Pour cela, une feuille de route existe et a été élaborée avec Paris21 en collaboration avec AFRISTAT. La DGSEE se situe dans ce cadre sur la phase de mobilisation des ressources.

Personnes à contacter

Louis-Martin WORA

Directeur Général de la Statistique et des Etudes Economiques

B.P. : 2119 Libreville (GABON)

Tel : (241) 07.37.42.54

E-mail : plan.dgsee@yahoo.fr

Paul-Henri NGUEMA MEYE

Directeur Général Adjoint de la Statistique et des Etudes Economiques

B.P. : 2119 Libreville (GABON)

Tel : (241) 07.29.51.44

E-mail : nguemameye@yahoo.fr

Alfred MOUNGARA MOUSSOTSI

Mission du Gabon auprès des Nations Unies

18 East 41 street 9th floor

New York NY 10017

Tel : (212) 6869720

E-mail : moussotsi1@yahoo.com

